

Pas de relance sans innovation sociale

Dans le vacarme d'une actualité dominée par la crise sanitaire se joue une discrète mais profonde révolution : les contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Pour la première fois, il ne s'agit plus de décliner dans les territoires des politiques publiques élaborées à Paris, mais de partir des projets portés par les acteurs locaux et de les soutenir avec les moyens de l'État. Autre nouveauté, les CRTE s'inscrivent dans une logique de transition écologique à long terme tout en permettant d'agir dès maintenant face aux conséquences de la crise sanitaire, ce qui ouvre la voie au financement de projets autres que les habituelles infrastructures abouties en 3-5 ans (ponts, gares, routes, etc.). Dernière originalité, et pas des moindres, les CRTE doivent financer des projets de territoire élaborés avec l'ensemble des acteurs de la société civile, en intégrant la participation citoyenne. Ce tournant pourrait donc inscrire les futurs projets gouvernementaux dans un tout nouveau schéma fondé sur le triptyque gagnant : territoires, transition écologique et société civile.

Cette société civile s'incarne dans les territoires à travers les multiples porteurs de projets d'innovation sociale. Les CRTE ne pourront atteindre leur but sans leur mobilisation.

Les associations culturelles, éducatives et de solidarité, mais aussi les entreprises de l'ESS, les start-up de territoire, les tiers-lieux, les pôles territoriaux de coopération économique, sans oublier les AMAP, les coopératives d'énergie renouvelable, de mobilité ou de logistique urbaine sont autant d'acteurs engagés dans des démarches qui préparent les territoires à l'avenir. Ces expériences concrètes de transformation et les compétences locales qu'elles mettent en œuvre contribuent d'ores et déjà à la relance.

L'innovation sociale, dans sa diversité et dans son ancrage territorial, peut donc être considérée par l'État et par les collectivités territoriales comme une ressource de proximité disponible pour adapter et accélérer les démarches de transition. En contrepartie, l'intégration à une stratégie de contractualisation territoriale peut être vue, pour les porteurs de projet, comme un levier décisif de passage à l'échelle de leurs innovations.

C'est pourquoi, dès aujourd'hui, les représentants de l'État, les élus des intercommunalités, des départements et des régions doivent ouvrir la porte de la négociation des CRTE aux projets d'innovation sociale qui donneront du souffle aux projets de territoire.

Acteurs de l'innovation sociale et de la solidarité, c'est le moment de faire vivre nos valeurs de coopération, de co-construction, d'implication de toutes les parties prenantes à l'échelle des territoires.

Nous, acteurs militants du fait associatif et de l'innovation sociale, lançons solennellement cet appel pour prendre collectivement le virage d'avenir que représentent les CRTE. Tous ensemble, construisons mille territoires d'innovation sociale pour faire vivre la relance d'aujourd'hui et les politiques de demain. **#1000territoiresd'innovation**

Signataires :



**BLEU
BLANC
ZÈBRE**



Denis Mickaël, BLEU BLANC ZEBRE
Galet Didier, BRIE'NOV
Saddier Jérôme, AVISE
Goujon Stéphanie, FRENCH IMPACT
Menguy Matthieu, MICROSCOP
Schwartz Agnès, INTERLIGNES
Saint Martin Séverine, FONDESPIERRE
Manet Delphine, SCIC Atelier d'Art de Vichy
Doerr Fanny, GIPFI-SCOP
Caballero Marcel, CIRIEC-FRANCE

Rullier Christian, LES PETITES CANTINES METZ
FAUCON Delphine, CRESNA
Liesse Olivia, La Menuiserie Collaborative
Vernier Christophe, Fondation Crédit Coopératif
SABARDINE Denis, PTCE VIVRE LES MUREAUX
Geitner Léna, RONALPIA
Beasse Eric, COORACE
Fatima BellaredJ, La CG SCOP
Jérôme Saddier, AVISE